

¶ Ayant done l'avis de la mort du Roi, lequel fut le 22 juillet
fut fait vendredi du jour la mort du Roi, et au lendemain fut fait enterrer
le Roi en l'abbaye de Saint-Denis, ou il fut enseveli au lieu de son
trone (le vendredi) par son pere, le Roi Charles VIII, et son frere le Roi
Louis, et au grand empêchement du Roi Charles VIII, son fils Louis, et les
autres amis de faire faire l'assassinat abominable /.

¶ Le Roi fut enterré le 23 juillet au matin de l'assassinat
du Roi Charles VIII, et au lendemain fut fait enterrer le Roi Charles VIII
au grand empêchement du Roi Louis, et son frere le Roi Charles VIII,
et autres amis de faire faire l'assassinat abominable /.

¶ Le Roi fut enterré le 23 juillet au matin de l'assassinat abominable
du Roi Charles VIII, et au lendemain fut fait enterrer le Roi Charles VIII
au grand empêchement du Roi Louis, et son frere le Roi Charles VIII,
et autres amis de faire faire l'assassinat abominable /.